

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du 14 NOVEMBRE 2022 à 8h30

Date de convocation : 8 novembre 2022

Délibération
N°B2022_108

Membres en exercice :	19
Votants :	19
Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel

PRESENTS : DEVIC Bernard, DURAND Viviane, GOIRY Catherine, HERNANDEZ Joël, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, HERAS Guillaume, LAPALU Christian, JAMMES Michel, PY Michel, RIO Jean-Louis

EXCUSES :-

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibération N°C2022_105 et N°C2022_106), BELART Xavier (délibération N°C2022_105 et N°C2022_106), HERAS Guillaume (délibération N°C2022_105 et N°C2022_106), LAPALU Christian (délibération N°C2022_105 et N°C2022_106), JAMMES Michel (délibération N°C2022_122 et N°C2022_123), PY Michel (délibération N°C2022_105 et N°C2022_106), RIO Jean-Louis (délibération N°C2022_132)

EXCUSES AVEC PROCURATION : BELLOTTI-LASCOMBES Emma, MARTIN Henri

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :-

Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions

OBJET : FINANCES- Renouvellement de la demande de subvention au Conseil Départemental de l'Aude pour la réfection des façades du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne

Le rapporteur rappelle que, avec un riche passé en académie de musique, chœurs et orchestres, le Conservatoire fût créé en 1964 à partir de l'harmonie municipale. Autour des vents, se développent progressivement des disciplines de l'orchestre, le piano et la guitare, puis d'autres instruments, le solfège, l'éveil et le chant.

La rénovation du bâtiment actuel, l'ancien collège Dillon, permet en 1989 au Conservatoire de s'installer dans de nouveaux locaux et d'impulser un nouveau rayonnement sur le territoire. Il a obtenu par arrêté du 11 Juillet 2014, le classement du Conservatoire de musique et d'art dramatique, en CRD, Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Parallèlement, le Grand Narbonne a engagé depuis plusieurs années des travaux de rénovation et d'aménagement du bâtiment : menuiseries, toitures, étanchéité ont été rénovées et dernièrement l'accessibilité a été totalement reconsidérée.

Afin de compléter ces travaux, il est envisagé de procéder à une réfection de l'ensemble des façades donnant sur le quai Dillon, la rue de l'Etoile et rue Hippolyte Faure.

Au total, le montant estimatif des travaux s'élève à 526.484 € HT

La délibération du Bureau Communautaire N°B2021_23 du 9 mars 2021 a validé le plan de financement suivant :

- Etat : 157.945 € (30%)
- Région : 105.297 € (20%)
- Département : 105.297 € (20%)
- Grand Narbonne : 157.945 € (30%)

L'Etat a accordé une subvention d'un montant de 157 945 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local DSIL : Arrêté 2021-11-026 du 9 novembre 2021.

Le Département n'a pas retenu l'opération mais a invité à renouveler la demande sur l'année 2023, les travaux n'ayant pas démarré.

Le nouveau plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

- Etat : 157.945 € (30%)
- Département : 105.297 € (20%)
- Grand Narbonne : 263 242 € (50%)

A l'unanimité, Bureau décide :

- De solliciter le renouvellement de la demande d'aide auprès du Conseil Départemental de l'Aude pour financer le projet de réfection des façades du Conservatoire du Grand Narbonne situé Quai Dillon à Narbonne
- D'approuver le plan de financement figurant ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à en négocier les modifications éventuelles
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

